



## **Mon Beaujolais : Chiroubles, Hameau du vin, Pierres dorées.**

Nous vous souhaitons la bienvenue en Beaujolais !

Les prémices de votre séjour vous amènent à Mâcon, où un bel Hôtel convivial et confortable vous attends, ainsi que votre dîner dans un restaurant juste à proximité de votre lieu d'hébergement. Ceux qui le souhaitent pourront déjà ainsi flâner dans les rues et sur les bords de Saône de la capitale préfectorale du département de Saône-et-Loire.

### ***Jour 1 : Du Vignoble au Hameau Duboeuf, sensations fortes garanties.***

Le premier jour de votre découverte vous amènera en direction du magnifique vignoble du Beaujolais en direction du village de Chiroubles, qui a donné son nom à l'un des dix crus d'appellation communale du Vignoble. La matinée se termine par une dégustation au sein d'un domaine familial, puis direction le Hameau Duboeuf à Romanèche-Thorins.

Après un bon déjeuner sur place, l'après-midi se poursuit par la visite de l'une des plus célèbres institutions du Beaujolais. C'est le plus grand Oenoparc d'Europe avec ses nombreuses attractions sur l'histoire du vignoble qui saura vous charmer par son originalité. Une petite dégustation vous est proposée en fin de découverte. Retour à l'hôtel en fin de journée et dîner au même endroit que la veille.

### ***Jour 2 :***

La matinée nous emmène en direction du célèbre village de Saint-Amour-Bellevue, pour un arrêt sur les hauteurs du vignoble pour quelques explications supplémentaires sur les spécificités du vignoble du beaujolais et un passage au sein de l'église romane. La matinée se termine par un déjeuner au sein de la Maison des Beaujolais de Belleville-en-Beaujolais.

L'après-midi, c'est une autre partie du territoire du beaujolais qui vous ouvre ses portes. Le pays des pierres dorées ou le calcaire de Couzon, qui correspond aux autres parcelles du vignoble. Le magnifique site du village d'Oingt, labélisé plus beaux villages de France, vous surprendra par sa richesse patrimoniale et sa réutilisation de la pierre dorée. La journée se termine par une dernière dégustation dans un domaine très sympathique, qui achèvera de vous faire connaître les différentes qualités du vin de Beaujolais. Retour à Mâcon le soir et dîner au même endroit !

## **Tarifs et conditions préalables.**

***Tarifs par personne pour 20 px : 364 euros TTC.***

***Tarifs par personne pour 30 px : 353 euros TTC.***

***Tarifs par personne pour 40 px : 348 euros TTC.***

***Pour des groupes de plus de 40 personnes, un tarif supplémentaire est à prévoir pour le guidage. La base par personne est bien-sûr évolutive, en fonction du nombre final de personnes.***

Le tarif comprend le guidage à la journée, la billetterie sur les sites, les déjeuners et dîners, les boissons, l'hôtel et la taxe de séjour, les dégustations et la gestion des visiteurs sur les sites en lien avec le respect des horaires. ***(Les boissons ne sont pas comprises à la maison des beaujolais, pour des raison budgétaires mais aussi de confort propre à chacun.)***

Le tarif n'inclut pas le transport, car l'agence n'est pas un autocariste ! Nous pouvons toutefois vous transmettre un devis avec nos partenaires si besoin, ou vous redirigez directement vers des autocaristes partenaires pour éviter un surcoût trop important.

Les menus vous seront envoyés à l'avance, afin que chacun puisse faire le choix de plats qui lui sied. Seul le menu du déjeuner à Belleville n'est pas modifiable, sauf raisons en lien avec des allergies alimentaires ou des régimes particuliers. À ce sujet, il est impératif de nous transmettre les demandes en lien avec un régime végétarien ou végétalien au préalable car une modification de dernière minute le jour des circuits n'est pas envisageable. Les personnes qui suivent un régime alimentaire exclusivement pescétarien et sans gluten, ne pourront être à leur aise dans ce type de circuits.

Un acompte est à versé au maximum deux mois après la réservation ou en fonction des dates choisies pour le circuit. Le règlement final de la prestation est à effectuer au maximum 5 ou 6 jours avant le début du circuit sauf exception. Le nombre total de personnes doit être annoncé une semaine avant le début du circuit pour des raisons d'organisation en interne. Les annulations non signalées moins de 24 h à l'avance, seront automatiquement facturées en lien avec la nécessité de régler certains prestataires publics ou privés en avance ou le jour des excursions !

Enfin, nous rappelons que le tourisme n'est pas forcément une science exacte. Si des fermetures de sites, blocage des infrastructures, intempéries et autres désagréments non prévus se faisaient voir, nous remplacerions les prestations par un équivalent.